REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

SEEZ
PORTE DU COL DU PETIT SAINT-BERNARD

Arrondissement
D'ALBERTVILLE
Commune de SEEZ (73)

N° 2026/007/005

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 29 juin, à 12h30,
Le Conseil Municipal de la commune de SEEZ, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel ARPIN, Maire, en session ordinaire, en salle du conseil municipal à la Savoyarde.
Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum est atteint.

Présents : Joël **ARPIN**, Lionel **ARPIN**, Pierre-Yves **ARPIN**, Romain **BOUVET**, Joëlle **CAMPERS**, Christine **CLEMENT**, Jean-Marie **JACQUEMIN**, Fanny **JORCIN**, Mathieu **LECLERCQ**, Anne-Emmanuelle **LECLERE**, Christel **MAILHÉ**, Alain **MARGUERETTAZ**, Bruno **MERENDET**, Willy **PAILLEX**, Claire **VANMARCKE**.

Absents excusés : Nadège **EMPEREUR**, Michèle **FERRARIS** (pouvoir à Jean-Marie **JACQUEMIN**), François **GAZAVE**, Coline **MARGUERETTAZ** (pouvoir à Alain **MARGUERETTAZ**)

Secrétaire de séance : Anne-Emmanuelle **LECLERE**

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 15 - Votants : 17
Date de la convocation : le 26 juin 2026
Date de publication : 1er juillet 2026 au 1er septembre 2026

****

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025
BUDGET ANNEXE SERVICE FORESTIER

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur. Il permet de contrôler la gestion de la commune, et ainsi de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif sont bien celles réalisées.

Monsieur le Maire passe la parole à Madame MAILHE, adjointe au maire en charge des finances pour la présentation et le vote du compte administratif 2025.

Madame MAILHE, adjointe aux finances, chargée de la préparation des documents budgétaires, présente les comptes :

Fonctionnement		
Mandats émis	76 712.90	Euros
Titres émis	26 717,24	Euros
Résultat négatif de l'exercice	49 995.66	Euros
Résultat reporté de 2024	0.00	Euros

Résultat de clôture de fonctionnement négatif de 49 995.66 Euros

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20260629-DOC-CA-2025-For-BF
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Investissement		
Mandats émis	63 228.90	Euros
Titres émis	65 265,45	Euros
Résultat positif de l'exercice	2 036,55	Euros
Résultat négatif reporté de 2024	57 859.56	Euros

Résultat de clôture d'investissement négatif de **55 823.01 Euros**

Soit un résultat global négatif de clôture de l'exercice 2025 de 105 818.67 euros

Aucun reste à réaliser en investissement n'est repris sur le budget 2026.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 5212-1 et suivants,

Vu le décret n° 1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique

Vu la délibération du conseil municipal en date du 10 avril 2025 approuvant le budget primitif,

Considérant que le conseil municipal doit se prononcer avant le 30 juin 2026 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Maire,

Considérant que, pour faire, le Maire doit quitter la séance et être remplacé par Madame MAILHE Christel, première adjointe, déléguée aux finances

Considérant que le compte de gestion adopté préalablement fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif,

Vu l'exposé ci-dessus, **Madame Christel MAILHE propose au conseil municipal :**

➔ **D'ADOPTER** le compte administratif de l'exercice 2025

Conformément aux textes, Monsieur le Maire quitte la salle. Madame MAILHE Christel, 1ère adjointe, est élue présidente de séance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

➔ **D'ADOPTER** le compte administratif de l'exercice 2025.

Monsieur le Maire et le Comptable public sont chargés de l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Lionel ARPIN

MAIRIE DE SEEZ (SAVOIE)

Le secrétaire de séance,
Anne-Emmanuelle LECLERE

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20260629-DOC-CA-2025-For-BF
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026